

Le Guichet Unique PME

Au service des entreprises du nord du pays

En 2014, le Guichet Unique PME a connu l'affluence la plus importante depuis sa création en 1996. Signe que la reprise est amorcée. Entretien avec Yves Karier, directeur du Guichet Unique PME.

Votre rapport d'activités 2014 est très encourageant...

C'est exact, les indicateurs de reprise que nous avons entrevus en 2012 et surtout en 2013 se sont multipliés et confirmés en 2014. Nous avons été en contact avec 730 clients, un chiffre que nous n'avions jamais enregistré depuis notre création. Cette reprise se fait ressentir non seulement au niveau des créations d'entreprise, mais surtout au niveau des investissements. La relance de la demande pour investir dans les différentes zaer de notre région en est la preuve la plus visible.

2014 a été aussi l'année d'un renforcement de la collaboration avec les différents acteurs institutionnels...

En effet, celle-ci s'est intensifiée l'an passé. La convention de collaboration qui nous lie aux Chambres de Commerce et Chambre des Métiers a été reconduite en février 2014. Nous avons aussi multiplié les visites d'entreprises avec des délégations de ces deux Chambres afin de leur permettre de prendre le pouls de l'économie au travers des acteurs économiques de notre région. Cela prouve l'importance de disposer d'un relais d'information à destination des entreprises, et plus particulièrement en milieu rural.

Quels sont les domaines de conseils pour lesquels le Guichet Unique PME a été le plus sollicité ?

Nous avons noté un net rebond des conseils en matière de zonings industriels, le chiffre ayant quasiment doublé en un an puisqu'il est passé de 45 à 81 ! Comme il s'agit principalement d'entretiens qui traitent de la recherche de terrains industriels et



Yves Karier, directeur, Guichet Unique PME.

d'implantation de nouvelles entreprises, cette évolution peut être considérée comme particulièrement positive. La légère progression des conseils en matière de création et de reprise d'entreprise (237 contacts en 2014 contre 230 en 2013) conforte cette impression générale de reprise. De plus, l'évolution « inquiétante » de la recrudescence des entrepreneurs exploitant « en nom propre » constatée depuis 2009 s'est arrêtée. En effet, le pourcentage des entrepreneurs exploitant sous la forme d'une société de capitaux a pour la première fois progressé en 5 ans pour atteindre quelque 85,31 %.

Qu'en est-il des de vos cours formation ?

Nos efforts en la matière se sont poursuivis en 2014, en collaboration étroite avec la Chambre des Métiers et la Chambre de Commerce. De nombreux thèmes ont été évoqués sous forme de conférences

ou de séminaires. Et le bilan dressé par nos enquêtes de satisfaction auprès des participants est très honorable.

Une autre des missions du Guichet Unique PME est l'assistance aux syndicats de communes. Quel est le bilan 2014 ?

Nous collaborons, en effet, très étroitement avec les syndicats de communes en ce qui concerne la gestion des demandes d'implantation des entreprises et l'assistance aux entreprises dans la rédaction de leur demande d'implantation dans une zone d'activités économiques à caractère régional. En 2014, nous avons assisté 5 entreprises dans la rédaction d'une telle demande, en particulier 3 demandes pour la zaer Salzbaach à Wiltz et 2 demandes pour la zaer op der Héi à Hosingen. Cependant, au vu de différents projets d'implantation en cours, il faut préciser que les deux syndicats intercommunaux ne disposent quasiment plus de terrains pour de nouveaux projets d'implantation. Afin de ne pas freiner ce développement économique nécessaire à notre région, il nous semble impératif que les responsables politiques, tant au niveau national que régional, veillent à ce que nos entreprises puissent continuer à disposer de nouveaux terrains industriels (et commerciaux). ☑

Propos recueillis par Isabelle Couset



Guichet Unique PME
11 b, Klatzewe, L-9714 Clervaux
49, Grand-Rue, L-9530 Wiltz

Entretien sur rendez-vous
Tél : (352) 92 99 36 – Fax : (352) 26 91 08 43
E-mail : info@gupme.lu – www.gupme.lu